



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

Secrétariat général

269^e séance du
CONSEIL DES GOUVERNEURS
CGV-190928
Le 28 septembre 2019
de 10 h 45 à 13 h 40
Salle PSL105 Pavillon Simon-Larouche
Campus d'Edmundston

PROCÈS-VERBAL
Conseil des gouverneurs • CGV-190928



CGV-190928

UNIVERSITÉ DE MONCTON

269^e séance du

CONSEIL DES GOUVERNEURS

Le 28 septembre 2019

de 10 h 45 à 13 h 40

Salle PSL105 Pavillon Simon-Larouche

Campus d'Edmundston

PRÉSENCES

MEMBRES

Jason Alcorn	Extérieur des régions	Pascale Rioux	Étudiante (Moncton)
Marc-Antoine Chiasson	Sud-Est	Paulette Robert	Nord-Est
Keith Coughlan	Sud-Est	Marthe Robichaud	Professeure (Shippagan)
Jacques-Paul Couturier, recteur et vice-chancelier par intérim	U de M	Chantal Thériault	Association des anciens, anciennes et amis (Edmundston)
Lori Ann Cyr	Nord-Ouest		
François Daigle	Extérieur du N.-B. (Ottawa)		
Edith Doucet, présidente	Extérieur des régions		
Kassim Doumbia	Nord-Est		
Denise Frenette	Sud-Est		
Michelle Kearney	Étudiante (Shippagan)		
Mathieu Lang	Professeur (Moncton)		
Gilles Lanteigne	Association des anciens, anciennes et amis (Shippagan)		
Samuel LeBreton	Extérieur des régions		
François Lemieux	Étudiant (Edmundston)		
Julien Massicotte	Professeur (Edmundston)		
Michelyne Paulin	alUMni		

AUTRES PERSONNES PRÉSENTES

Marc Angers, directeur des communications, des affaires publiques et du marketing	U de M
Lynne Castonguay, secrétaire générale	U de M
Janice Comeau, secrétaire d'assemblée	Moncton
Madeleine Dubé, vice-rectrice	Edmundston
Edgar Robichaud, vice-recteur, administration et ressources humaines (VRARH)	U de M
Gilles Roy, vice-recteur, enseignement et recherche (VRER)	U de M
Sid-Ahmed Selouani, vice-recteur	Shippagan

Personnes excusées : Sylvie Benoît-Thériault, Laurel Broten, Isabelle Dasyuva-Gill, Kassim Doumbia et Louise Imbeault

TABLE DES MATIÈRES

	Page
1. OUVERTURE	4
2. ACCUEIL DES NOUVEAUX MEMBRES.....	4
3. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION	4
4. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE	4
5. CORRESPONDANCE	4
6. ORDRE DU JOUR DE CONSENTEMENT (OJC).....	4
6.1. OJC procès-verbal CEX-190827.....	5
6.2. OJC Rapport des ressources humaines	5
7. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.....	7
8. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DES GOUVERNEURS CGV-190608	7
9. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CGV-190608.....	8
9.1. Autres	8
10. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DU CEX-190827	8
10.1. Modification de la clause 50 (1) c) des <i>Statuts et règlements</i>	8
10.2. Autres.....	8
11. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER PAR INTÉRIM	8
12. RAPPORT DU COMITÉ CONJOINT DE LA PLANIFICATION	10
12.1. Création du Baccalauréat appliqué en biotechnologies	10
13. RAPPORT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE.....	10
13.1. Nominations au Conseil des gouverneurs	10
13.1.1. Membre résident à l'extérieur des régions du Nord-Ouest, du Nord-Est et du Sud-Est	10
13.2. Nominations aux comités du Conseil des gouverneurs.....	11
13.2.1. Comité de placement	11
13.2.2. Comité de vérification.....	12
13.3. Plan de travail 2017-2019	12
13.4. Évaluation du Conseil des gouverneurs.....	12
14. COMITÉ DE SÉLECTION DES GRADES HONORIFIQUES.....	12
15. RAPPORT DU COMITÉ DE FINANCE	12
16. RAPPORT DU COMITÉ DE PLACEMENT.....	13
17. PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU SÉNAT ACADÉMIQUE SAC-190830	13
18. AFFAIRES NOUVELLES.....	13
18.1. Date de la réunion du Conseil des gouverneurs en juin 2020	13
19. PROCHAINE RÉUNION	13
20. CLÔTURE.....	13

TABLE DES MATIÈRES (suite)

DOCUMENT.....	14
DOCUMENT A : Ordre du jour adopté.....	A(1-2)
DOCUMENT B : Rapport des ressources humaines.....	B(1-4)
DOCUMENT C : Procès-verbal du CCJ-190513.....	C(1)
DOCUMENT D : Modification de la clause 50 (1) c) des <i>Statuts et règlements</i>	D(1-2)
DOCUMENT E : Plan de travail de l'Équipe de direction et réalisations de la communauté universitaire.....	E(1-11)
DOCUMENT F : Nominations – Membres du Conseil des gouverneurs.....	F(1-7)
DOCUMENT G : Nominations – Comités relevant du Conseil des gouverneurs.....	G(1-9)
DOCUMENT H : Plan de travail du Comité de gouvernance.....	H(1-5)

Nota bene :

- 1) Seules les propositions dont le numéro est accompagné d'un **R** (pour « résolution ») ont été adoptées. Les propositions qui ont été déposées, retirées ou rejetées portent un numéro accompagné d'un **P**.
- 2) Les procès-verbaux et les annexes du Conseil des gouverneurs peuvent être consultés sur le site Web à l'adresse suivante : <https://www.umoncton.ca/gouvernance/cgv-proces-verbaux>.
- 3) Par mesure d'économie et conformément à la résolution R : 13-CGV-960615, la présente version du procès-verbal ne renferme pas en annexe les documents déjà expédiés pour la réunion.

1. OUVERTURE*Ouverture de la réunion*

La présidente souhaite la bienvenue aux membres, constate le quorum et déclare la réunion ouverte. Il est 10 h 45.

Les personnes excusées sont Sylvie Benoît-Thériault, Laurel Broten, Isabelle Dasyilva-Gill, Kassim Doumbia et Louise Imbeault. Elle désigne Marc Angers, scrutateur, et Janice Comeau, scrutatrice.

La présidente rappelle aux membres du Conseil l'importance de la confidentialité dans toutes les étapes du processus de sélection de la future rectrice et vice-chancelière ou du futur recteur et vice-chancelier de l'Université de Moncton. Elle réitère que la décision finale revient au Conseil des gouverneurs et qu'il est possible que certains membres soient sollicités par les médias, certaines personnes candidates, ou autres. Chaque membre a le devoir de respecter son engagement de confidentialité en tout temps.

Reconnaissance du territoire

La présidente reconnaît que les terres sur lesquelles ses trois campus reposent font partie du territoire traditionnel non cédé des Malécites et des Mi'kmaq. Ce territoire est visé par les traités de paix et d'amitié que les Malécites et les Mi'kmaq ont d'abord conclus avec la Couronne britannique en 1725. Les traités ne comportaient pas de clause relative à la cession des terres et des ressources, mais en fait reconnaissaient le titre de Mi'kmaq et de Malécites et définissaient les règles quant à ce qui devait être des relations durables entre les nations.

2. ACCUEIL DES NOUVEAUX MEMBRES

La présidente souligne la présence de deux nouveaux membres au sein du Conseil des gouverneurs. Il s'agit de Marthe Robichaud, professeure au campus de Shippagan, et de Gilles Roy, nouveau vice-recteur à l'enseignement et à la recherche.

3. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION

La secrétaire générale confirme la régularité de la convocation. Un avis de convocation a été envoyé le 13 septembre 2019 accompagné du projet d'ordre du jour. La réunion est convoquée par la présidente du Conseil des gouverneurs, Edith Doucet. Tout est conforme aux procédures prévues au paragraphe 17(1) des *Statuts et règlements*.

4. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE

Tout est en règle selon la secrétaire générale.

5. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance n'a été reçue.

6. ORDRE DU JOUR DE CONSENTEMENT (OJC)

Voir le Document A, p. 1-2

Au bénéfice des nouveaux membres, la présidente explique en quoi consiste l'ordre du jour de consentement et souligne l'importance de lire les documents de la réunion au préalable.

6.2. OJC Rapport des ressources humaines (suite)

Le professeur **Mohamed FARHLOUL** (Département de mathématiques et de statistique) a été nommé directeur de son département pour la période du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2022.

Le professeur **Jeremy HAYHOE** (Département d'histoire et géographie) a été nommé directeur adjoint par intérim de son département pour la période du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020.

Le professeur **Gabriel LAPLANTE** (Département de génie mécanique) a été nommé directeur de son département pour la période du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2022.

La professeure **Nicole LIRETTE-PITRE** (DESRH) a été nommée directrice adjointe de son département pour la période du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2021.

Le professeur **Luc MARTIN** (Département de biologie) a été nommé directeur par intérim de son département pour la période du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020.

Le professeur **Gilles MIRON** (Département de biologie) a été nommé directeur de son département pour la période du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2022.

Le professeur **Gaétan MOREAU** (Département de biologie) a été nommé directeur adjoint de son département pour la période du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2021.

Le professeur **Stephan REEBS** (Département de biologie) a été nommé responsable des programmes spéciaux de la Faculté des sciences pour la période du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2022.

La professeure **Andrée ROY** (Département de comptabilité) a été nommée directrice de son département pour la période du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2022.

La professeure **Dominique THOMASSIN** (Département d'études françaises) a été nommée responsable de son secteur pour la période du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2021.

Campus de Shippagan

Le professeur **Alain PATOINE** (Secteur Sciences) a été nommé chef de son secteur pour la période du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2022.

La professeure **Carole BOUCHER** (Secteur Sciences humaines) a été nommée chef de son secteur pour la période du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2021.

Le professeur **Pierre GODBOUT** (Secteur Science infirmière) a été nommé chef de son secteur pour la période du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2022.

6.3. OJC Évaluation des programmes en musique

Voir le Document C

Recommandation 1

Que les responsables des programmes en musique revoient les contenus des cours en musique numérique (MUSI2503 et MUSI4203) en fonction de la dimension technologique qui caractérise la musique actuelle.

Recommandation 2

Que les responsables des programmes en musique examinent la possibilité d'enrichir la formation en jazz (ex. histoire, improvisation, littérature musicale).

6.3. OJC Évaluation des programmes en musique (suite)**Recommandation 3**

Que les responsables des programmes en musique examinent la possibilité de créer un cours portant sur la gestion de carrière et de projets musicaux dans les programmes de Baccalauréat en musique (général) et de Baccalauréat en musique (interprétation).

Recommandation 4

Que la Bibliothèque Champlain explore la possibilité de remplacer l'achat de disques compacts par un abonnement à une banque d'enregistrements musicaux accessible en ligne.

Recommandation 5

Que les responsables des programmes en musique et la Faculté des sciences de l'éducation entament un examen du programme de B. Mus. - B. Éd. afin de voir aux possibilités d'améliorer des composantes du programme liées à l'enseignement de la musique.

Recommandation 6

Que les responsables des programmes en musique, en collaboration avec les professeures et les professeurs en interprétation musicale, voient à accroître et rendre plus visibles les activités de RDC relatives à l'enseignement de l'interprétation. »

ADOPTÉES À L'UNANIMITÉ

7. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Voir le Document A, p.1-2

Modification :

Le point 18.1 *Date de la réunion du Conseil des gouverneurs en juin 2020* est ajouté à l'ordre du jour.

R : 02-CGV-190928

Denise Frenette, appuyée par Gilles Lanteigne, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs adopte l'ordre du jour tel qu'il a été modifié. »

Vote sur R02

unanime

ADOPTÉE

8. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DES GOUVERNEURS CGV-190608Corrections :

À la page 16, dans la section *Discussion*, l'énoncé « taux de pénétration » devrait être remplacé par « taux de participation ». Dans le même paragraphe, nous devons remplacer « polyvalente » par « école secondaire ».

R : 03-CGV-190928

Denise Frenette, appuyée par Paulette Robert, propose :

« Que le procès-verbal CGV-190608 soit adopté tel qu'il a été corrigé. »

Vote sur R03

unanime

ADOPTÉE

9. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CGV-190608**9.1. Autres**

Aucune question n'est soulevée.

10. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DU CEX-190827**10.1. Modification de la clause 50 (1) c) des Statuts et règlements**

Voir le Document D, p. 1-2

La secrétaire générale explique que, en 2014, le Conseil de la Faculté des études supérieures et de la recherche (FESR) avait convenu de prolonger le mandat de tous les professeurs et professeuses de la FESR de trois à cinq ans. Ce changement qui devait s'appliquer également aux nouvelles professeurs et aux nouveaux professeurs n'avait pas été effectué au paragraphe 50 (1) c) du règlement. La clause 50 (1) c) des Statuts et règlements doit alors être révisée.

R : 04-CGV-190928

Mathieu Lang, appuyé par Michelyne Paulin, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs accepte la modification proposée à l'alinéa 50 (1) c) des Statuts et règlements afin qu'elle indique que la durée du mandat des nouvelles professeurs et des nouveaux professeurs à l'Assemblée des professeurs et des professeurs de la Faculté des études supérieures et de la recherche (FESR) soit de cinq ans. »

Vote sur R04

unanime

ADOPTÉE

10.2. Autres

Aucune question n'est soulevée.

11. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER PAR INTÉRIM

Voir le Document E, p. 1-11

Le recteur et vice-chancelier par intérim présente et discute des quatre nouvelles actions du plan de travail de l'Équipe de direction. Elles sont : (1) Nouvelles initiatives en science infirmière, (2) Processus associés aux modifications de programmes d'études, (3) Finalisation de la Planification académique 2016 et (4) Recommandations du rapport de l'ombud.

Inscriptions

En septembre 2019, l'Université a connu une hausse dans ses inscriptions à temps complet, tout campus confondu. On note une augmentation de 78 inscriptions canadiennes et une augmentation de 45 inscriptions internationales.

Au 2^e cycle, on note une augmentation des inscriptions de 9 %.

Comparution à l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

L'Université de Moncton a comparu devant le Comité spécial sur les universités publiques le 24 septembre dernier. Ce comité traite de l'administration des universités, des programmes d'études, de la mesure du rendement, de la reddition de comptes et de la transparence. L'Université de Moncton a présenté plusieurs dimensions de sa mission et a démontré comment elle était créatrice de richesse pour le Nouveau-Brunswick.

Le recteur et vice-chancelier par intérim remercie la présidente du Conseil des gouverneurs, le président de l'ABPPUM, la présidente de la FÉECUM, le président

11. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER PAR INTÉRIM (suite)

de l'AGÉÉUMCE, les membres de l'Équipe de direction et autres qui se sont déplacés à Fredericton pour entendre les délibérations.

Globalement, le recteur et vice-chancelier par intérim indique que cet exercice est important. Il permet d'expliquer comment l'Université s'est transformée au fil des ans. La session a permis d'aborder des thèmes comme le recrutement des étudiantes et des étudiants, le recrutement international, la santé mentale, l'innovation, le marché de l'emploi pour les personnes diplômées, l'excellence en recherche, et les défis du financement. Il faudra juger avec le temps si l'Université a été entendue.

Campagne de financement

Par ailleurs, le recteur et vice-chancelier par intérim discute longuement du dossier de la campagne de financement. Soulignant quelques défis au niveau des ressources humaines, il indique que de nouvelles personnes ont pris la relève. La campagne est une occasion de conversation entre l'Université et sa communauté, ses diplômées et diplômés, ses futurs étudiantes et étudiants. Il faut poursuivre les conversations et travailler davantage avec les campus et les facultés. L'objectif de 50 M\$ demeure un objectif réaliste selon le recteur et vice-chancelier par intérim.

Discussion

Le Conseil des gouverneurs discute des stratégies de l'Université quant aux diverses campagnes de financement qu'elle peut mener dans le futur. Doit-elle consacrer plus de temps sur la recherche des fonds? Doit-elle mener de grandes campagnes ou préférer des projets ponctuels et pointus?

Plusieurs membres donnent leur point de vue. Nombreux sont celles et ceux qui privilégient une approche continue. La culture de la philanthropie doit se développer en Acadie et à l'Université de Moncton.

Toujours dans une perspective de bonnes pratiques, il est préférable de maintenir un lien continu et soutenu avec les communautés, les diplômées et diplômés, les employées et employés, et la communauté universitaire pour développer un sentiment d'appartenance lié aux grands projets philanthropiques de l'Université et ses trois campus.

- Certains membres expliquent qu'un don ne doit pas devenir une commande de l'industrie. L'Université doit demeurer une université.
- Certains membres notent que les gens sont très généreux envers les campus. Il faut savoir être rigoureux et méthodique pour rendre des comptes.
- Le fait d'avoir une approche continue ne préclut pas le besoin d'avoir des campagnes plus larges à des moments donnés.
- Le développement d'une culture de volontariat en Acadie est nécessaire. Au fil des ans, diverses campagnes ont connu du succès dans d'autres domaines (santé, sports), mais en éducation, les dons ne sont pas nécessairement récurrents.
- Il est intéressant d'avoir des projets thématiques (ex. Centre de leadership).
- Il est intéressant de retenir de nouveaux moyens pour la recherche de dons (« GoFundMe », vidéos en ligne, etc.).
- Les partenariats avec les associations (ex. alUMni, FÉÉCUM, Anciens et Amis, etc.) sont intéressants pour lancer des idées de projets thématiques.

Le recteur et vice-chancelier par intérim remercie les membres pour les échanges sur ce sujet.

11. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER PAR INTÉRIM (suite)**R : 05-CGV-190928**

Julien Massicotte, appuyé par François Lemieux, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs reçoive le rapport du recteur et vice-chancelier. »

Vote sur R05

unanime

ADOPTÉE

12. RAPPORT DU COMITÉ CONJOINT DE LA PLANIFICATION

Voir le Document C

12.1. Création du Baccalauréat appliqué en biotechnologies

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche (VRER) présente le nouveau programme de Baccalauréat appliqué en biotechnologies. Il s'agit d'un programme articulé qui permet aux personnes diplômées en Techniques de laboratoire - biotechnologies coop du CCNB – Campus d'Edmundston de poursuivre une formation universitaire de premier cycle. Un bloc de cours du CCNB totalisant 60 crédits est alors reconnu par l'Université de Moncton.

Ce programme vise à fournir aux personnes étudiantes une formation académique et professionnelle, des connaissances fondamentales et des méthodes expérimentales essentielles à la pratique.

À l'exception de deux nouveaux cours de projets de fin d'études, les cours offerts en 3^e et 4^e années font déjà partie de la programmation régulière de l'Université. On prévoit des coûts additionnels de 10 000 \$ par année pour l'offre de ce programme.

Le vice-recteur présente une modification mineure apportée par le Sénat académique dans le libellé au niveau d'objectifs. Le Conseil des gouverneurs ne s'oppose pas à cette modification.

R : 06-CGV-190928

Julien Massicotte, appuyé par Samuel LeBreton, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs accepte la création du Baccalauréat appliqué en biotechnologies. »

Vote sur R06

unanime

ADOPTÉE

13. RAPPORT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE**13.1. Nominations au Conseil des gouverneurs**

Voir le Document F, p. 1 – 7

13.1.1. Membre résident à l'extérieur des régions du Nord-Ouest, du Nord-Est et du Sud-Est

Le mandat de Samuel LeBreton prend fin en septembre. M. LeBreton souhaite continuer de siéger au sein du Conseil des gouverneurs.

13.1.1. **Membre résident à l'extérieur des régions du Nord-Ouest, du Nord-Est et du Sud-Est** (suite)

R : 07-CGV-190928

Marc-Antoine Chiasson, appuyé par Denise Frenette, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs accepte la nomination de **Samuel LeBreton** comme membre du Conseil des gouverneurs représentant l'extérieur des régions du Nord-Ouest, du Nord-Est et du Sud-Est pour un second mandat de trois ans. »*

Vote sur R07

unanime

ADOPTÉE

13.2. **Nominations aux comités du Conseil des gouverneurs**

Voir le Document G, p. 1 -9

Deux gouverneurs ont signifié leur intérêt de faire partie du Comité exécutif. Il s'agit de Keith Coughlan et de Denise Frenette.

Vote par scrutin secret

R : 08-CGV-190928

Denise Frenette est élue membre du Comité exécutif pour un mandat de trois ans.

R : 09-CGV-190928

François Daigle, appuyé par Samuel LeBreton, propose :

« Que les bulletins de vote soient détruits. »

Vote sur R09

unanime

ADOPTÉE

13.2.1. **Comité de placement**

Le mandat de Kassim Doumbia au Comité de placement se termine en septembre. M. Doumbia a signalé son intérêt à briguer un second mandat au sein de ce comité.

R : 10-CGV-190928

Marc-Antoine Chiasson, appuyé par Chantal Thériault, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs accepte la nomination de **Kassim Doumbia** comme membre du Comité de placement pour un second mandat de trois ans. »*

Vote sur R10

unanime

ADOPTÉE

Le poste de membre expert non employé par l'Université est toujours vacant. Le vice-président du Conseil des gouverneurs, Marc-Antoine Chiasson, donne un aperçu de la biographie d'un candidat potentiel, M. René Fournier.

R : 11-CGV-190928

Marc-Antoine Chiasson, appuyé par Chantal Thériault, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs accepte la nomination de **René Fournier** comme membre expert non employé par l'Université du Comité de placement pour un premier mandat de trois ans. »*

Vote sur R11

unanime

ADOPTÉE

13.2.2. Comité de vérification

Un poste d'expert non employé par l'Université doit être pourvu au Comité de vérification. On discute de la candidature de M. Denis Albert, comptable.

R : 12-CGV-190928

Marc-Antoine Chiasson, appuyé par Chantal Thériault, propose :

*« Sous réserve qu'il accepte, que le Conseil des gouverneurs accepte la nomination de **Denis Albert** comme membre expert non employé par l'Université au Comité de vérification pour un premier mandat de trois ans. »*

Vote sur R12

unanime

ADOPTÉE

13.3. Plan de travail 2017-2019

Voir le Document H, p. 1-5

Aucune question n'est soulevée au sujet du plan de travail du Comité de gouvernance.

13.4. Évaluation du Conseil des gouverneurs

Les membres du Conseil des gouverneurs sont invités à remplir deux formulaires d'évaluation. Le premier porte sur la performance du Conseil des gouverneurs dans son ensemble alors que le second consiste en une autoévaluation comme membre au sein du Conseil. Les renseignements recueillis permettront au Comité de gouvernance d'identifier de meilleures pratiques ou des besoins de formations. Chaque membre est invité à prendre le temps nécessaire pour répondre à chacune des questions de façon franche et réfléchie.

Comme demandé, le Secrétariat général acheminera les formulaires en version Word aux membres.

14. COMITÉ DE SÉLECTION DES GRADES HONORIFIQUES

Voir le Document I, p. 1-2

Un poste est laissé vacant au Comité de sélection des grades honorifiques suite au départ du gouverneur du Nord-Ouest. La secrétaire générale donne un aperçu du mandat du Comité de sélection des grades honorifiques. Le choix de la représentante ou du représentant du Conseil des gouverneurs à ce comité revient au Sénat académique.

R : 13-CGV-190928

Pascale Rioux, appuyée par Jason Alcorn, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs recommande au Sénat académique la liste des noms suivants afin qu'il puisse procéder à la sélection d'un membre pour siéger au sein du Comité de sélection des grades honorifiques : **Edith Doucet, Marthe Robichaud et Chantal Thériault.** »*

Vote sur R13

unanime

ADOPTÉE

15. RAPPORT DU COMITÉ DE FINANCE

Aucun rapport ne fut présenté.

16. RAPPORT DU COMITÉ DE PLACEMENT

Il eut une rencontre du Comité de placement depuis la tenue de la dernière réunion du Conseil des gouverneurs. Le recteur et vice-chancelier par intérim présente quelques données du rapport de performance soumis par la firme Mercer pour le fonds de dotation de l'Université, pour le régime de pension des professeures, professeurs et bibliothécaires ainsi que celui du personnel de soutien.

17. PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU SÉNAT ACADÉMIQUE (SAC-190830)

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche fait un survol du procès-verbal de la dernière réunion du Sénat académique. Aucune question n'est soulevée.

18. AFFAIRES NOUVELLES**18.1. Date de la réunion du Conseil des gouverneurs en juin 2020**

La secrétaire générale informe le Conseil qu'au printemps 2020, la cérémonie de collation des grades au campus d'Edmundston aura lieu le samedi 23 mai et celle de Moncton, le samedi 30 mai. Elle demande si les membres du Conseil accepteraient de déplacer la réunion prévue le samedi 6 juin au samedi 13 juin 2020.

R : 14-CGV-190928

Denise Frenette, appuyée par Pascale Rioux, propose :

« Que la réunion du Conseil des gouverneurs, prévue le samedi 6 juin 2020, ait lieu le samedi 13 juin 2020. »

Vote sur R14

unanime

ADOPTÉE

19. PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion du Conseil des gouverneurs aura lieu le samedi 7 décembre à 8 h 30 au campus de Moncton.

La présidente rappelle que le souper annuel des fêtes aura lieu le vendredi 6 décembre.

20. CLÔTURE

La réunion se termine à 13 h 40.


Lynne Castonguay
Secrétaire générale

DOCUMENTS

Conseil des gouverneurs • CGV-190928

